

Brèves d'info

FO DGFIP 67
la force syndicale

N°8 sept-oct 14

Site web local : <http://www.fo-dgfip-sd.fr/067/>

Mél : fo.dr67@dgfip.finances.gouv.fr

que d'IMPÔsTeurs !!

C'est encore avec consternation que nous avons appris qu'un nouveau membre du gouvernement n'était pas en règle avec ses obligations fiscales !

On a même appris par la suite qu'il n'avait pas payé ses loyers, ses amendes et son électricité.

Alors que les formations déontologie ne sont pas encore achevées pour tous dans le département, une fois de plus, les agents de la DGFIP ont les dents qui grincent.

Et ils ne sont pas les seuls car certains contribuables, au guichet ou à la caisse, voire par mél, ne se gênent pas pour se défouler sur celui qu'ils ont en face, c'est à dire le fonctionnaire de la DGFIP qui paye ses impôts comme tout le monde (enfin presque) et qui n'a rien demandé, à part de pouvoir faire son travail dans de bonnes conditions.

Le net n'a pas fait attendre sa « déclaration de phobie administrative » (en PJ du BI67 sur le site web local)...faut bien en rire (jaune)...mais le mieux serait néanmoins que les élus retrouvent

IMPÔT D' SERIEUX !

NB : Quizz « la déontologie pour les nuls » toujours disponible sur le site web local avec le BI 67 n°5 (juin 2013), de même que le n°4 (avril 2013) sur Cahuzac !

ENCORE 2000 EMPLOIS SUPPRIMÉS EN 2015



Le **TICKET RESTAURANT** passera à **6 €** en 2015 (date à préciser). Mais comme le budget de l'action sociale restera constant, le ministre devra sabrer dans d'autres dépenses ! Ce qu'on nous donne d'un côté...

Pour mieux respirer...serrez-vous encore la ceinture !

Point d'indice : avec l'abandon de la clause de revoyure dans le le Projet de Loi de Finances, le gel du point d'indice est affirmé jusqu'en 2017.

On nous parle régulièrement du réchauffement climatique... en France, il n'y a que le point d'indice qui reste gelé !!!



Rémunérations : 1,4 milliards d'économies sur la masse salariale des fonctionnaires !!!

Promotions internes : encore divisées par 2 en 2015...

Crédits de fonctionnement : encore 2 % de baisse...

D'un côté le gouvernement fait des déclarations d'amour au patronat, de l'autre il montre combien il aime les fonctionnaires...

DEMENAGEMENT EN CATIMINI

Lors du CTL du 08/01/14, le chef du pôle Fiscal avait répondu à la question des élus FO DGFIP 67, sur l'installation des agents de la nouvelle division du Recouvrement forcé, que les changements de bureaux se feraient en douceur mais que l'intention était de les regrouper.

A la rentrée, on a surtout constaté que ces changements s'étaient fait en catimini, au mois d'août...et surtout que « regrouper » était bien le verbe à utiliser. En effet, 4 collègues sont dans 2 bureaux...individuels !!!

Qu'on se rassure, il y a toujours dans cette division, comme dans toutes les autres d'ailleurs, un très grand bureau occupé par une seule personne (là où avant il y en avait 4, 5, voire 6)...



**LE 4 DÉCEMBRE
JE VOTE**

FO DGFIP
la force syndicale

LA PARITE HOMME-FEMME, EN PARLER C'EST BIEN, LA FAIRE C'EST MIEUX !!!

Lors du 3^{ème} congrès FO DGFIP, les délégués mandatés par les sections ont élu les 33 conseillers syndicaux, dont José PEREIRA de FO DGFIP 67, et ont élu, à l'unanimité, la nouvelle Secrétaire générale du Syndicat : **Hélène FAUVEL**.



Fo De la Détermination

On nous parle tous les jours, dans tous les domaines, de simplifications. FDD est (encore !) un exemple d'application qui pourrait la vie des agents !

Avec FDD, on a de grands moments de solitude....D'abord, on s'arrache les cheveux pour saisir les ordres de mission, ensuite les allers/retours sur l'appli, les clics de validations (en premier validé par le chef puis retour validation de RH...et là, c'est souvent rejet parce qu'on a oublié de remplir une case ou mal validé...ou mal compris...)

Une fois l'ordre de mission enfin validé (yesss !) on peut saisir l'état de frais de déplacement dans FDD (si pas de modifs à apporter, sinon c'est re-clic et re-aller/retour).

Bref, les collègues s'arrachent les cheveux (ceux du service RH compris).

FO DGFIP 67 demande un dispositif plus important et facilitateur pour les collègues qui déposent exceptionnellement des FDD.

Pour info, on a retrouvé quelques collègues qui n'ont jamais eu de problèmes de remboursement de frais, quelque soit l'appli utilisée...



RETOUR A LA FERME GENERALE

FO DGFIP analyse l'article 25 du projet de loi relatif à la simplification de la vie des entreprises (?!?!?) - en PJ du BI67 sur le site web local - comme ouvrant la voie à la privatisation du recouvrement de tous les produits des collectivités locales. FO DGFIP le condamne fermement et entend faire respecter l'esprit du décret de 2012 :

à comptes publics, comptable public !!

LE 4 DÉCEMBRE **VOTRE VOIX PEUT TOUT CHANGER**
FO DGFIP
la force syndicale

LA LIQUIDATION DU RESEAU

(trésoreries, SIP, SIE)

En groupes de travail nationaux, la Direction générale a annoncé plusieurs volontés desquelles il ressort :

- la suppression de 850 postes comptables classés C4 d'ici 2018 dont 100 suppressions et 200 regroupements dès 2015

- 60% des SIE sont appelés à disparaître nationalement

FO défend et défendra toujours le service public républicain, pour tous et partout. Pour FO, il n'y a pas de République sans Service public ! C'est pourquoi FO s'oppose catégoriquement à toutes ces suppressions !

Pour FO DGFIP, défendre le maillage territorial de **tous les services**, c'est demain **éviter la mobilité forcée** des agents, préserver les possibilités de promotions et un déroulement de carrière attractif **pour tous** !

Mr PROPRE à la DRFIP

Le printemps est toujours propice à un grand nettoyage.

A la DRFIP 67, c'est aussi le cas en automne pour les journées du patrimoine. En effet, durant plusieurs jours avant le 20/09, toute une équipe de nettoyage était aux petits soins des lieux de passage des futurs visiteurs : escaliers aspirés avec minutie chaque jour, bouts de couloirs du 1^{er} étage lavés, lustrés, etc...même les plantes à l'entrée ont eu droit à une petite attention...

Certes, on ne peut pas recevoir nos concitoyens sans un brin de nettoyage avant.

Mais FO DGFIP 67 aimerait juste que la même attention soit portée par nos directeurs tout au long de l'année à l'ensemble des sites du Bas-Rhin et au bénéfice de chaque agent.

Et malheureusement, avec la fonte des crédits budgétaires c'est loin d'être le cas !



L'INDEPENDANCE COMME PRINCIPE, LE PROGRES SOCIAL COMME COMBAT

André Bergeron, ancien Secrétaire général de la Confédération Force Ouvrière, nous a quittés.

Durant les Trente Glorieuses, il pris une part importante aux négociations permettant d'**obtenir beaucoup d'acquis sociaux par la pratique contractuelle** : retraites complémentaires, formation professionnelle, Assurance chômage... Alors que la CGT, courroie de transmission du Parti communiste, et la CFDT naissante, « autogestionnaire et politisée, ne s'engageaient pas dans les accords, **FO fut le pilier syndical de la négociation collective**. Une pratique contractuelle conçue comme un outil de l'indépendance syndicale.

Comme le racontait André Bergeron, à cette époque, les accords contenaient du « plus » pour les salariés, ce n'était pas du « donnant-donnant ». C'est tout simplement **ce que nous appelons le réformisme**.

A la fin de mai 68, il obtint l'accord du CNPF, ancêtre du Medef, pour une augmentation du salaire minimum (Smig à l'époque) supérieure à ce que voulait le gouvernement !

Symbolique du « grain à moudre », cet épisode ne doit pas masquer le fait qu'André Bergeron concevait le réformisme comme moyen du conflit et résultat du rapport de force établi par la classe ouvrière face au patronat et au gouvernement.

Face au changement de tactique du patronat, André Bergeron appelait les militants FO à être « vigilants face aux offensives patronales et aux campagnes de presse visant à faire passer ces exigences patronales », dont il dénonçait le fait qu'elles « mettraient en pièces toute la législation et la réglementation du travail ».

Malheureusement, ces propos sont plus que jamais d'actualité...